

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018

DELIBERATION N°2018.00282

ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 53

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT

RECU EN PREFECTURE

Le 16 juillet 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180525-D20180028210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180716

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,
M. Christian FAYOLLE, M. Pascal GONON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT,
M. Daniel JACQUEMET, Mme Delphine JUSSELME, M. Pascal MAJONCHI,
M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018

ACQUISITION D'ŒUVRES D'ART - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Dans le cadre de la politique d'enrichissement des collections du Musée d'art moderne et contemporain nous sont soumis l'acquisition des pièces suivantes :

- **Axe de collection : œuvres emblématiques des courants artistiques contemporains majeurs avec concentration sur les chefs d'œuvres :**

- deux œuvres de **Wolfgang TILLMANS**, « *No Man Is An Island* » 2011, et « *Printing presse (Kardiogram)* », 2011 d'un montant de 93 984 € TTC, auprès de la Galerie Chantel Crousel – 10 rue Charlot 75003 Paris.

Il est important que dans la collection du Musée figure un ensemble d'œuvres de Wolfgang Tillmans qualifié de photographe contemporain. Né en 1968 à Remscheid en RDA la pratique de cet artiste qui parfois frôle la provocation ne cesse de surprendre par la vastitude du champ et la multiplicité de ses investigations.

Au-delà des genres traditionnels – portraits, natures mortes, paysages – qu'il aborde sans ordre préétabli, il semble agir sans méthode comme de manière impulsive avec le médium photographique. Il veille à éviter les effets de style. Dans ses premières œuvres, Wolfgang Tillmans est en filiation avec le travail de Larry Clark et Nan Goldin, artistes qui sont présents dans nos collections.

Une subvention a été sollicitée auprès du FRAM (Fonds régional d'acquisition des musées) qui se réunira cette année en une seule séance annuelle le 03 juillet 2018.

- **Axe peinture :**

Une œuvre de **Peter MARTENSEN** « *The settlement* », 2016 d'un montant de 10 600 € TTC auprès de la Galerie Mariu Lund – 48 rue de Turenne 75003 Paris

Après la présentation de dessins de Peter Martensen dans *Intrigantes Incertitudes* (2016), le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole a organisé une exposition en 2017.

L'huile sur toile « *The Settlement* » accompagnait le titre de l'exposition : *Ravage*. Interrogé sur ce choix, le peintre a explicité que ses œuvres posent les questions de la destruction de la civilisation et de la culture occidentale. L'Histoire est très souvent une matière première dans son travail.

A la suite de cette exposition, étant donné sa connivence avec certaines œuvres de la collection, *the Settlement* est proposé à l'acquisition par le MAMC+. Présent sur la scène internationale, Peter Martensen est une des grandes figures de la peinture danoise.

L'ensemble de ces achats destinés à compléter les collections du Musée d'art moderne et contemporain de Saint Etienne Métropole sont soumis à la Commission Scientifique Régionale d'acquisition des musées de France qui se prononce à la fois sur la pertinence artistique et scientifique, la cohérence par rapport aux fonds des Musées, ainsi que sur les prix. Lors de la séance du 15 mai 2018, le choix d'acquisition des œuvres de Wolfgang TILLMANS ainsi que celle de Peter MARTENSEN ont reçu un avis favorable.

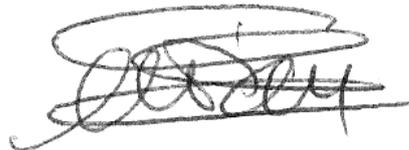
Le montant total des acquisitions, soit 104 584 € TTC sera imputé sur les crédits ouverts à l'article 2161, destination 2014 MUSEE 63. La recette sera recouvrée aux articles 1322 «subvention Région » et 1321 «subvention Etat » pour un montant prévisionnel de 42 293 €.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve les acquisitions d'œuvres ci-dessus énumérées et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les contrats d'acquisition correspondants.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU